

Classement utilisé pour les cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » 2023-2024



| | |
|--|--|
| Baie-Comeau | <ul style="list-style-type: none"> Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1^{re} session. Cependant, les étudiants qui échoueront au critère sur la qualité de la langue dans le cours « Écriture et littérature » (601-101-MQ) devront obligatoirement suivre le cours « Renforcement en français, langue d'enseignement » à la session suivante. Ce cours est aussi offert à tout autre étudiant qui éprouve des difficultés en compréhension de lecture, en analyse littéraire et lors des rédactions – qualité de la langue. |
| Beauce-Appalaches CEC de Lac Mégantic CEC de Sainte-Marie | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant une moyenne MES inférieure à 75% ou une moyenne pondérée en français au secteur des adultes inférieure à 70% sont inscrits au cours de mise à niveau en français jumelé au cours de français propre au programme. |
| Garneau | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant un résultat inférieur à 68 % à l'épreuve d'écriture de français et ayant une moyenne générale ministérielle inférieure à 75 % sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement ». En l'absence de résultats ministériels aux années scolaires 2020 et 2021 dans le secteur du secondaire, nous utilisons les critères suivants : Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 66 % et ayant une moyenne générale inférieure à 75 % sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement ». Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un test de reclassement avant le début des cours. |
| Gaspésie et des Îles Campus des Îles | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant 69 % et moins de moyenne en français écrit secondaire V et moins de 75 % de moyenne générale au secondaire (MELS). Étudiant(e) ayant entre 70 % et 79 % de moyenne en français écrit de secondaire V sont inscrits en 601-C84-GA. |
| Gaspésie et des Îles Campus de Gaspé Campus de Carleton-sur-Mer École des pêches et de l'aquaculture du Québec | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant 69 % et moins de moyenne en français écrit secondaire V et moins de 75 % de moyenne générale au secondaire (MELS). |
| La Pocatière Campus de La Pocatière | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants inscrits en 081.06 ayant une moyenne générale inférieure à 75% sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » dès la première session. Pour les autres étudiants, aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1^{re} session, mais ils pourraient bénéficier de mesures d'aide, au besoin. Le cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » est offert en 2^e session. |
| CEC de Montmagny | <ul style="list-style-type: none"> Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1^{re} session, mais ils pourraient bénéficier de mesures d'aide, au besoin. Le cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » est offert en 2^e session. |
| Centre d'études collégiales du Témiscouata | <ul style="list-style-type: none"> Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1^{re} session, mais ils pourraient bénéficier de mesures d'aide, au besoin. |
| Lévis | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 65% et ayant une moyenne générale inférieure à 75% sont inscrits au cours « Renforcement en français, langue d'enseignement ». |
| Limoulu Campus de Québec Campus de Charlesbourg | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant une moyenne de 65% ou moins en français écriture de 4^e secondaire et de 5^e secondaire et une moyenne générale pondérée de 75% ou moins sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement ». |
| Matane | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant 65 % et moins de moyenne générale pondérée en français sont inscrits au cours « Renforcement en français ». |
| Centre matapédien d'études collégiales | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 65% ou ayant une moyenne MEES inférieure à 75% sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement », jumelé au cours « Écriture et littérature » (601-101-MQ). Le maintien dans le cours de renforcement est validé par un test diagnostique auquel l'étudiant est invité à se soumettre au début de la session. |
| Rimouski | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant un résultat inférieur à 70% dans leur cours de français de 4^e et 5^e secondaire et ayant une moyenne générale inférieure à 75 %, sont inscrits au cours « Renforcement en français, langue d'enseignement ». Le cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement », est jumelé au cours « Communication ». |

| | |
|--|---|
| Rivière-du-Loup | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 70% sont invités à participer à des mesures d'aide. |
| Sainte-Foy | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 65% ou ayant moins que 65% dans leur cours de français de 5^e secondaire sont inscrits au cours « Renforcement en français, langue d'enseignement ». Le maintien dans le cours de renforcement est validé par un test diagnostique auquel l'étudiant est invité à se soumettre avant le début de la session. |
| Sept-îles | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 68% et une moyenne générale inférieure à 70% sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » |
| Thetford Campus de Lotbinière | <ul style="list-style-type: none"> Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1^{re} session, mais ils pourraient bénéficier de mesures d'aide, au besoin. Le cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » pourrait être offert en 2^e session. |
| Victoriaville | <ul style="list-style-type: none"> Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1^{re} session. |
| École du meuble et de l'ébénisterie Pavillon Victoriaville | <ul style="list-style-type: none"> Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1^{re} session. |
| École du meuble et de l'ébénisterie Pavillon Montréal | <ul style="list-style-type: none"> Aucun cours de mise à niveau n'est offert. |
| Institut maritime du Québec | <ul style="list-style-type: none"> Les étudiants qui échoueront au test diagnostique en français mené lors du processus d'inscription seront inscrits au cours Renforcement en français, langue d'enseignement, à moins d'avoir déjà réussi ce cours dans un autre collège. Les élèves qui échoueront au critère de maîtrise de la langue dans l'examen final de leur cours (601-101-MQ, 601-102-MQ ou 601-103-MQ) seront inscrits au cours Renforcement en français, langue d'enseignement à la session suivante, à moins que ce cours n'ait déjà été réussi. Dans tous les cas, le cours Renforcement en français, langue d'enseignement est suivi en parallèle avec le cours de littérature prévu au cheminement régulier |
| Institut de technologie agroalimentaire Campus de La Pocatière | <ul style="list-style-type: none"> Aucun cours de mise à niveau n'est offert, mais un support personnalisé est accordé par le Centre d'aide. |

L'information présentée est valide en date de mai 2023.